



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

Ministères économiques et financiers  
Ministre de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle, énergétique et  
numérique  
Télédoc 151  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 17 avril 2026

**Objet : Demande de rencontre concernant le processus de rachat de SFR**

Monsieur le Ministre,

Nos équipes syndicales nous alertent depuis plusieurs mois sur le processus en cours de cession de SFR engagé par le groupe Altice. La situation est désormais très avancée avec la remise ce jour d'une seconde offre et l'entrée en négociations exclusives avec les trois autres opérateurs français (Bouygues Telecom, Iliad-Free et Orange). Le démantèlement de SFR menace directement de nombreux emplois, d'une ampleur inédite, qui pourrait atteindre jusqu'à 7 000 à 8 000 suppressions d'emplois :

- 2 000 salariés employés dans les 300 boutiques directement détenues par SFR Distribution (sans compter les salariés des 250 boutiques gérées par des franchisés) ;
- 3 000 salariés dans les filiales techniques très dépendantes de SFR comme ATS (ces filiales, ne faisant pas partie de l'offre de reprise, n'auraient à terme plus d'activité) ;
- et près de la moitié des postes directement chez SFR (6 600 salariés) en raison de risques forts de doublons sur de nombreuses fonctions.

Ces suppressions pourraient logiquement s'échelonner dans le temps.

Dans ce contexte, la CFDT alerte les pouvoirs publics et revendique la négociation en amont d'un accord social préalable et global pour l'ensemble SFR actuel qui porte à la fois sur le volume des emplois repris et les conditions sociales si des suppressions de postes devaient intervenir. La phase de négociation exclusive ne peut pas être uniquement financière. Elle doit



impérativement s'accompagner d'une négociation sociale à la hauteur des enjeux, incluant des engagements clairs sur l'emploi.

Nos équipes des fédérations Communication Conseil Culture et des Services ont bien été reçues par vos services :

- le 19 décembre 2025, par Madame Jousset, conseillère auprès de Madame Le Hénanff, Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique ;
- Le 13 avril 2026, par Monsieur Lagrange, Adjoint au Délégué Interministériel aux Restructurations d'Entreprises.

**Compte tenu de l'importance du dossier, nous souhaiterions également nous entretenir avec vous-même pour évoquer de vive voix ces menaces et nos propositions.**

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération.

**Marylise Léon**  
**Secrétaire générale de la CFDT**